

Aux membres du Ski Club Verbier

Verbier, le 2 novembre 2023

Chères et Chers membres,

Nous avons le plaisir de vous convier à l'**Assemblée Générale du Ski Club Verbier**

**SAMEDI 2 DECEMBRE 2023 A 10H30
A LA SALLE DE PIQUE-NIQUE DE TELEVERBIER AUX RUINETTES**

L'ordre du jour est le suivant :

1. Contrôle des présences
2. Approbation du PV de la dernière AG
3. Rapport du Président
4. Rapport des Chefs OJ et des responsables de groupe
5. Lecture des comptes
6. Rapport des vérificateurs des comptes
7. Approbation des comptes et décharge au comité
8. Admissions/Démissions
9. Elections statutaires
10. Activités pour la saison 2023/2024
11. Divers

Nous proposons à celles et ceux qui le désirent de se retrouver à 9h à Médran pour quelques pistes en commun. L'assemblée sera suivie dès 12h d'un cocktail dînatoire (debout) au restaurant Le Flocon aux Attelas. Pour des questions d'organisation, **l'inscription par e-mail est obligatoire** à l'adresse claudine.dumont@skiclubverbier.ch, en précisant le nombre d'adultes/d'enfants **jusqu'au 24 novembre 18h dernier délai.**

Etant donné que les conditions d'enneigement sont une variable que personne ne maîtrise, nous vous tiendrons au courant d'éventuels changements par le biais du site internet du Ski Club et de l'adresse mail que vous aurez utilisée pour vous inscrire.

Dans l'attente du plaisir de vous retrouver nombreux pour cette Assemblée Générale 2023, nous vous adressons nos salutations sportives.

Le comité

Merci de prendre connaissance des informations au dos de ce courrier.

NOTE CONCERNANT LES COTISATIONS ET LES FRAIS D'ENTRAÎNEMENT

Cotisations de membre

Nous vous rappelons que chaque membre doit s'acquitter d'une cotisation annuelle. Les montants de ces cotisations sont les suivants :

- Membre individuel (adulte ou junior dès 16 ans révolus) Fr. 80.00
- Couple ou famille (enfants de moins de 16 ans inclus) Fr. 130.00

Les parents d'enfants qui sont inscrits dans l'un ou l'autre groupe voudront bien s'acquitter de la cotisation famille. Il s'agit d'un soutien important et apprécié. Merci d'avance !

Nous attirons votre attention sur le fait que SwissSki ne distribue plus de carte physique aux membres. Nous sommes dans l'attente de plus d'information à ce sujet. Nous vous donnerons plus de précisions lors de l'assemblée générale. Merci de votre compréhension.

Frais d'entraînement

Nous rappelons aux parents d'enfants des groupes Compétition, Fun+, Explo et Fun que les montants ci-dessus correspondent à la cotisation annuelle de membre. Les frais d'entraînement sont dus en plus de la cotisation et sont facturés séparément. Les montants varient en fonction des groupes. Ils doivent être payés avant le début des entraînements/cours.

Tant que les frais d'entraînement ne sont pas payés, les enfants ne sont pas admis aux entraînements/cours.